

COMPTE RENDU
REUNION du CONSEIL MUNICIPAL, mercredi vingt deux mai 2019

PRESENTS : MARTY Francine – BORDENAVE Michel – FRESQUET Stéphane – LEMPEREUR Raymond – CARLES François LISTER Catherine– ZAK-DAVIES Anna – FREGARD Virginie.

Absent(e)s excusé(e)s : CANALS Joël – DEMARGNE Philippine – RIEUX Solange (donne pouvoir à LISTER Catherine) – CULIOLI Céline.

Secrétaire de séance : BORDENAVE Michel

Approbation du compte rendu du Conseil du lundi quinze avril 2019. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu du précédent Conseil Municipal.

DECISIONS :

29/2019 : Modification affectation des résultats 2019. Madame le Maire présente une délibération modifiant l'affectation des résultats 2018 sur le budget 2019 de la commune. Le Conseil approuve à l'unanimité.

30/2019 : Décision Modificative n°1 au budget principal 2019. Il est nécessaire de prendre une décision modificative au budget 2019 de la commune afin de modifier les comptes d'affectation. Le Conseil approuve à l'unanimité.

31/2019 : Autorisation de paiement de travaux liés à la vente du terrain AB1058. Le Conseil à l'unanimité, autorise Mme le Maire à rembourser des frais de travaux suite à la destruction du boîtier d'alimentation EDF, France télécom et eau potable sur un bien vendu par la commune. Ce remboursement est nécessaire car le bien vendu est vendu viabilisé.

QUESTIONS et INFORMATIONS DIVERSES :

A) Travaux fresque placette de la poste. M. le 1^{er} adjoint informe le conseil de l'avancée de la réalisation de la fresque représentant le jardin méditerranéen et son intégration dans le village. Le premier aperçu est très prometteur. Dès que la fresque sera achevée, les employés communaux devront commencer rapidement la construction du parterre prévu.

B) Offre location du local office du Tourisme. Mme le Maire informe le conseil qu'elle a reçu une proposition de location de ce local. Le conseil demande que l'offre de location soit largement diffusée et que les intéressés se manifestent pour le 1^{er} septembre au plus tard. Le prix de la location est fixé à 400 € par mois.

C) Travaux placette du pont. Mme le Maire présente le projet. La placette comprendra 2 places de parking et une zone caladée. Le conseil approuve ce projet.

D) Nouvelle école. M. le 2^e adjoint informe le conseil qu'il a reçu 2 devis :
- Mur d'escalade (livré, posé, tapis de sécurité compris) le devis s'élève à 11 454 € ;
- Ecole numérique le devis s'élève à 12 000 € dont 5 000 € de subvention.

E) Maintien d'une 3^e classe. Mme Lister informe le conseil que 54 enfants sont inscrits pour la rentrée prochaine et que 2 ou 3 nouvelles inscriptions pourraient s'ajouter. Nous devrions savoir fin juin si la 3^e classe est supprimée ou maintenue !

La séance est levée à 20h00 heures.



Le MAIRE

Francine MARTY